

lettres authentiques, quel est celui qui est chargé de gérer les affaires de l'illustre Royaume de France, afin que nous puissions traiter en toute confiance avec lui.

Il a toujours régné entre la France et la Chine une paix et une amitié qui n'ont pas d'exemple parmi les autres royaumes, et c'est pour cela qu'il est beaucoup plus facile de tout régler avec vous, Français. N'ayez aucune sollicitude à cet égard. Cependant je désire que le M. Consul vienne de suite à Canton, afin d'y traiter facilement les affaires face à face avec le Commissaire Impérial, ce qui serait plus difficile après son départ.

M. Rivoire attendant à Canton la réponse de votre lettre, je lui remets la présente et je vous souhaite mille bonheurs.

Sig. KY-KOUNG¹.

Le 30 août, le Consul adressait au Vice-Roi, pour lui et le Commandant Fornier-Duplan, une demande d'audience pour lui remettre une lettre du Ministre de France. Après des pourparlers par divers fonctionnaires chinois, l'audience fut fixée au mardi 6 septembre².

Peu de jours après, M. DE RATTI-MENTON recevait du Vice-Roi sa réponse au Ministre des Affaires étrangères et une lettre pour lui-même. M. de Ratti-Menton écrivait à M. Guizot :

Canton, 20 septembre 1843.

Monsieur le Ministre,

J'ai reçu de S. A. le Haut Commissaire Impérial et du Vice-Roi des deux Kouang une dépêche collective, en réponse à celle que V. E. avait adressée au Vice-Roi pour m'accréditer auprès de lui, en qualité de Consul du Roi. J'ai l'honneur d'envoyer ci-joint la traduction de ce document à V. E., en attendant qu'une occasion sûre me permette de lui adresser la pièce originale.

V. E. considérera sans doute cette démarche des Hautes

1. Publié dans le *Bull. Soc. Géog. Rochefort*, 1907, p. 304.

2. Voir *Bull. Soc. Géog. Rochefort*, 1907, pp. 307-9.